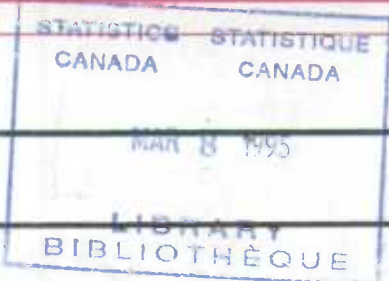




Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 8 mars 1995
Pour être diffusé à 8 h 30



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Estimations du revenu du travail, décembre 1994** 2
L'accroissement de 0,7% du revenu du travail en décembre porte la croissance du quatrième trimestre à 0,9%, ce qui complète l'année 1994.
- **S'absenter du travail** 5
Entre 1983 et 1993, le nombre de jours que les travailleurs rémunérés à temps plein ont perdus en moyenne pour des raisons de maladie ou d'invalidité est passé de 6,7 à 6,1, tandis que les absences attribuables à des obligations personnelles ou familiales ont grimpé, passant de 1,9 à 3,3 jours.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Transport du pétrole par pipelines, décembre 1994 7
- Produits chimiques industriels et résines synthétiques, janvier 1995 7

NOUVELLES PARUTIONS 8



L'emploi et le revenu en perspective

Printemps 1995

L'édition du printemps 1995 de *L'emploi et le revenu en perspective* porte sur la main-d'oeuvre du secteur de l'automobile, les absences du travail, les nouveaux travailleurs (c'est-à-dire les immigrants), les cotisations aux REÉR et, la productivité: comment la mesure-t-on et que veulent dire les statistiques sur la productivité. Ce numéro offre également un compte rendu du symposium sur «Le vieillissement de la main-d'oeuvre» ainsi qu'un supplément qui résume les tendances et les changements observés sur le marché du travail en 1994.

Chaque trimestre, *L'emploi et le revenu en perspective* utilise des résultats provenant de différentes sources de données pour analyser les questions touchant le revenu et pour suivre l'évolution du marché du travail.

L'édition du printemps 1995 de *L'emploi et le revenu en perspective* (75-001F, 14\$/56\$) paraît aujourd'hui. Voir «Pour commander les publications.» Pour plus de renseignements, communiquez avec Cécile Dumas au (613) 951-6894 ou avec Henry Pold au (613) 951-4608, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages.



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

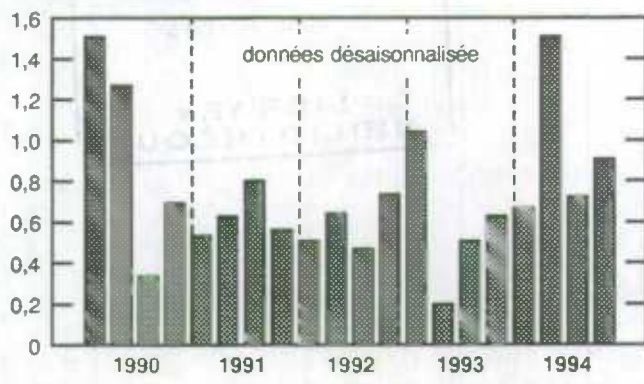
Estimations du revenu du travail

Décembre 1994 (données provisoires)

L'accroissement de 0,7% du revenu du travail en décembre porte la croissance du quatrième trimestre à 0,9%, ce qui complète l'année 1994.

Revenu du travail

variation trimestrielle en %



Encouragés par une demande accrue pour les biens et services en 1994, les entreprises ont employé plus de travailleurs à temps plein et ont versé de plus fortes rémunérations hebdomadaires moyennes à leurs employés qu'en 1993. Conséquemment, les salaires et traitements ont augmenté de 2,9% en 1994 pour totaliser 358 milliards\$. Même si elle demeure bien en-deçà de la croissance record de 8,1% obtenue en 1989, cette croissance des salaires et traitements de 1994 devient néanmoins la plus forte enregistrée lors des trois dernières années.

En baisse depuis le sommet de 11,8% enregistré en 1991, le revenu supplémentaire du travail s'est accru de 5,0% en 1994, ce qui explique en partie la croissance modérée du revenu du travail.

Croissance généralisée des industries de biens

À la suite de la hausse de 6,7% de la production manufacturière, les salaires et traitements versés aux travailleurs de cette industrie ont augmenté de 5,0% pour atteindre 63,9 milliards\$ en 1994. Stimulés par la

Note aux utilisateurs

Le revenu du travail comprend les salaires et traitements (88%) et le revenu supplémentaire du travail (12%). Les salaires et traitements se composent d'éléments tels que les primes, les allocations imposables et les rappels de salaires. Le revenu supplémentaire du travail compte les cotisations des employeurs au bien-être des employés, aux pensions, à l'indemnisation des accidents du travail et aux fonds d'assurance-chômage. Le revenu du travail compose approximativement 57% du Produit intérieur brut (PIB).

demande intérieure et américaine pour les biens manufacturiers, particulièrement pour les produits automobiles, électroniques et les machines industrielles, les fabricants ont non seulement vu croître leur personnel mais ils ont aussi enregistré en 1994 plus d'heures supplémentaires que toute autre industrie. Bien que 35 000 nouveaux employés soient venus grossir les rangs de l'industrie manufacturière en 1994, le niveau de l'emploi demeure toujours inférieur à celui enregistré en 1989. En Ontario, où la majeure partie de l'industrie manufacturière se concentre, les producteurs ont versé 6,7% de plus cette année qu'en 1993 en salaires et traitements.

L'industrie minière a vu sa situation se transformer radicalement en 1994 en enregistrant une hausse de ses salaires et traitements de 6,6% après cinq ans de stagnation. Une plus forte demande pour le pétrole et le gaz naturel dans la première moitié de l'année 1994 a permis aux producteurs d'embaucher plus de travailleurs. Cette activité accrue dans l'extraction du pétrole brut et du gaz naturel a contribué notamment à l'essor de l'industrie minière en Alberta, celle-ci enregistrant une croissance de 12,9% de ses salaires et traitements en 1994.

Une situation comparable s'est produite dans l'industrie de la construction où cette dernière a vu ses salaires et traitements croître de 4,6% en 1994 après trois ans de baisses considérables. La construction résidentielle alimentait grandement cette croissance dans la première moitié de l'année alors que les taux d'intérêt demeuraient bas et que la construction de nouveaux logements augmentait. La construction non résidentielle devait prendre la relève dans la deuxième moitié de l'année à la suite des projets d'infrastructure mis en place par le gouvernement fédéral.

Croissance soutenue pour un nombre limité d'industries de services

Parmi les industries de services, les services commerciaux ont enregistré la plus forte croissance (+6,8%) des salaires et traitements en 1994 à la suite de la croissance du personnel des entreprises fournissant des services aux entreprises et autres services personnels. Par conséquent, les salaires et traitements dans les services commerciaux se sont élevés à 46,4 milliards\$ en 1994, dans la lignée de la tendance à la hausse observée en 1993. Les salaires et traitements des services commerciaux ont représenté 13,0% du total versé aux Canadiens en 1994.

Le commerce s'est également accru en 1994 alors que les entreprises ont versé 3,5% de plus en salaires et traitements qu'en 1993. Le nombre d'employés du commerce de gros a notamment augmenté de 13 300 suite à l'accroissement des ventes de véhicules, de pièces automobiles et de matériel informatique et de bureau. Les exportations de marchandises ont fait un bond de 15,1% en 1994, soit le plus fort taux de croissance annuel observé depuis 1984.

La croissance du commerce et des services commerciaux a cependant été contrebalancée par la baisse des finances, assurances et affaires immobilières. Cette industrie a perdu plus de 15 200 employés en 1994 à la suite des compressions survenues dans les banques et autres institutions financières, à la suite également de la piètre performance des marchés financiers et immobiliers. Les salaires et traitements ont diminué de 0,4% en 1994 après quatre années de faibles accroissements.

Pour la première fois en cinq ans, le taux de croissance des salaires et traitements en 1994 pour les industries de services s'est avéré inférieur à celui des industries de biens.

Le secteur public demeure faible

Les salaires et traitements demeurent au même niveau en 1994 pour l'enseignement et les services de santé et de bien-être, tandis qu'ils diminuent pour l'administration fédérale (-0,9%) et pour l'administration provinciale (-1,3%). La faiblesse des salaires et traitements du secteur public découle des compressions budgétaires qui visent à réduire les dépenses gouvernementales à l'aide de congés sans solde, de primes d'encouragement à la retraite anticipée et de gels de salaires. En 1994, plus de 2,7 millions de Canadiens oeuvraient dans l'enseignement, les services de santé et de bien-être et dans les admi-

nistrations publiques et recevaient 27% de tous les salaires et traitements versés au Canada.

La Colombie-Britannique enregistre à nouveau le plus fort taux de croissance en 1994

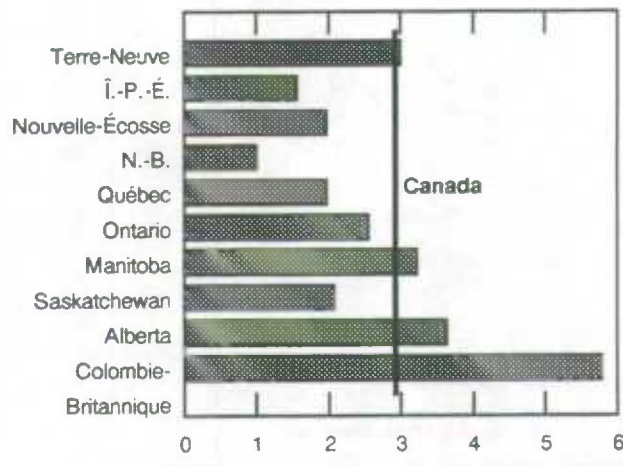
La Colombie-Britannique a enregistré en 1994 le plus fort taux de croissance (+5,8%) de ses salaires et traitements parmi toutes les provinces et les deux territoires. La Colombie-Britannique inscrit donc une croissance supérieure à 5,0% pour la troisième année consécutive. Les services commerciaux (+10,9%), l'industrie forestière (+10,6%) et la construction (+8,9%) ont tous enregistré des hausses considérables en Colombie-Britannique en 1994.

L'Ontario et le Québec ont connu un accroissement en présentant des augmentations de leurs salaires et traitements de 2,6% et de 2,0% respectivement. La croissance de l'Ontario était soutenue par la forte croissance de l'industrie manufacturière et des services commerciaux, tandis que celle du Québec était plus distribuée.

Bien que le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et Terre-Neuve ont tous enregistré une croissance modérée de leurs salaires et traitements en 1994, leur taux de croissance de 1994 s'est avéré bien supérieur à celui qu'ils avaient obtenu en 1993. Par contre, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont enregistré une plus faible croissance de leurs salaires et traitements en 1994 qu'en 1993.

La croissance des salaires et traitements en Colombie-Britannique surpasse la moyenne nationale

variation annuelle en %, 1993 à 1994



Données stockées dans CANSIM: matrices 1791 et 1792.

Le numéro d'octobre-décembre 1994 de la publication *Estimations du revenu du travail* (72-005,

24\$/96\$) paraîtra en avril. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Jean Lambert au (613) 951-4090, Division du travail. Télécopieur: (613) 951-4087. □

Traitements, salaires et revenu supplémentaire du travail

	Décembre 1993	Novembre 1994 ^r	Décembre 1994 ^P	Novembre 1994 à décembre 1994
données désaisonnalisées				
	millions\$			variation en %
Agriculture, pêche et piégeage	229,3	241,6	240,7	-0,4
Exploitation forestière et services forestiers	243,2	253,2	260,5	2,9
Mines, carrières et puits de pétrole	582,5	626,9	620,5	-1,0
Industries manufacturières	5 130,0	5 458,3	5 456,2	0,0
Construction	1 557,8	1 692,5	1 689,8	-0,2
Transports, entreposage, communications et autres services publics	2 791,5	2 909,8	2 927,4	0,6
Commerce	4 087,4	4 275,1	4 289,0	0,3
Finances, assurances et affaires immobilières	2 646,2	2 564,0	2 629,3	2,5
Services commerciaux et personnels	4 072,0	4 288,6	4 357,8	1,6
Enseignement et services connexes	2 728,0	2 723,2	2 736,0	0,5
Services de santé et services sociaux	2 750,2	2 797,9	2 817,5	0,7
Administration fédérale et autres services gouvernementaux	1 008,2	1 006,2	996,8	-0,9
Administration provinciale	723,3	738,3	735,5	-0,4
Administration locale	690,7	696,6	688,5	-1,2
Total des traitements et salaires	29 266,1	30 246,9	30 443,5	0,6
Revenu supplémentaire du travail	4 117,4	4 304,9	4 334,8	0,7
Total du revenu du travail	33 383,6	34 551,8	34 778,3	0,7
	Décembre 1993	Novembre 1994 ^r	Décembre 1994 ^P	Décembre 1993 à décembre 1994
données non désaisonnalisées				
	millions\$			variation en %
Agriculture, pêche et piégeage	189,7	218,8	193,0	1,7
Exploitation forestière et services forestiers	211,9	255,7	228,3	7,7
Mines, carrières et puits de pétrole	575,0	620,6	613,6	6,7
Industries manufacturières	5 064,7	5 411,0	5 382,2	6,3
Construction	1 387,9	1 716,7	1 465,9	5,6
Transports, entreposage, communications et autres services publics	2 752,6	2 899,8	2 887,4	4,9
Commerce	4 155,0	4 315,3	4 354,7	4,8
Finances, assurances et affaires immobilières	2 641,5	2 575,7	2 645,6	0,2
Services commerciaux et personnels	4 027,9	4 296,2	4 316,4	7,2
Enseignement et services connexes	2 757,1	2 830,5	2 761,4	0,2
Services de santé et services sociaux	2 699,1	2 780,5	2 764,6	2,4
Administration fédérale et autres services gouvernementaux	1 009,8	1 005,3	993,2	-1,6
Administration provinciale	700,0	723,3	702,3	0,3
Administration locale	698,9	700,4	696,6	-0,3
Total des traitements et salaires	28 871,1	30 349,9	30 005,3	3,9
Revenu supplémentaire du travail	3 977,0	4 260,9	4 212,9	5,9
Total du revenu du travail	32 848,2	34 610,8	34 218,1	4,2

^P Données provisoires.

^r Données révisées.

S'absenter du travail

Les absences de travail demeurent un problème avec lequel les employeurs et les employés doivent composer. Entre 1983 et 1993, les diminutions du temps que les travailleurs rémunérés à temps plein ont perdu pour des raisons de maladie ou d'invalidité ont été plus que compensées par les hausses du temps perdues en raison d'obligations personnelles ou familiales.

Parmi les facteurs qui ont contribué au déclin des absences pour cause de maladie ou d'invalidité, citons l'adoption de meilleures mesures de sécurité, les milieux de travail plus sains, les programmes de mieux-être et de conditionnement physique, et le déplacement de l'emploi des industries productrices de biens, comportant davantage de risques et plus exigeantes physiquement, vers le secteur des services.

À l'opposé, l'augmentation du temps perdu en raison des absences pour obligations personnelles ou familiales découle en grande partie du nombre accru de femmes qui ont un emploi rémunéré. Ces femmes doivent concilier travail et obligations familiales non rémunérées comme le soin d'un enfant ou d'un parent âgé ou toute autre tâche familiale.

Le total du temps de travail perdu augmente

Les chances qu'un travailleur à temps plein se soit absenté du travail pendant une semaine donnée pour des raisons personnelles (c'est-à-dire, *maladie ou invalidité et obligations personnelles ou familiales*) n'ont pratiquement pas changé au cours de la dernière décennie. Par contre, le nombre moyen d'heures de travail perdues pendant une semaine donnée a augmenté. En 1993, on estimait que la proportion de l'ensemble des travailleurs à temps plein s'étant absentés pendant une partie ou la totalité d'une semaine donnée pour des raisons personnelles était sensiblement la même qu'en 1983 (6,0%). Cependant, la proportion d'heures de travail perdues par rapport au nombre habituel d'heures de travail dans une semaine est passée de 3,4% à 3,7% par travailleur à temps plein. Ainsi donc, le nombre de jours perdus par travailleur a augmenté, passant de 8,6 en 1983 à 9,3 en 1993.

Cette hausse de 0,7 jour du temps perdu par chaque travailleur semble minime. Mais, l'augmentation totale du temps perdu par les 8,2 millions de travailleurs à temps plein en 1993 est très importante: 5,7 millions de jours de plus.

Note aux utilisateurs

Cette étude est fondée sur les moyennes annuelles de l'Enquête sur la population active. Les données portent sur les travailleurs rémunérés à temps plein (employés) qui détenaient un seul emploi. Les travailleurs rémunérés à temps partiel, les travailleurs autonomes, les travailleurs familiaux non rémunérés de même que les personnes cumulant des emplois sont exclus.

Les absences des travailleurs pour des raisons personnelles sont divisées en deux catégories: les absences pour cause de maladie ou invalidité et les absences dues à des obligations personnelles ou familiales. Ces deux genres d'absences représentaient environ 32% des heures de travail perdues au cours d'une semaine type en 1993 chez les travailleurs rémunérés à temps plein. Les vacances, qui représentaient environ 45% du temps de travail perdu, ne sont pas considérées comme des absences pour les besoins de la présente étude, de même que les congés fériés, qui représentaient 17% du total des absences. Toutefois, les absences attribuables à la maternité sont incluses dans la catégorie des obligations personnelles ou familiales, ce qui entraîne une très légère surestimation des niveaux d'absence chez les travailleuses.

Cause de maladie à la baisse, obligations familiales à la hausse

Le nombre de jours perdus par travailleur à temps plein pour des raisons de maladie ou d'invalidité est passé de 6,7 en 1983 à 6,1 en 1993. Autant les employés de sexe masculin que de sexe féminin ont enregistré des baisses du temps de travail perdu pour cette raison. Toutefois, la diminution a été plus marquée chez les travailleurs de sexe masculin – dont le nombre de jours d'absence est passé de 6,5 à 5,7 – que chez les travailleuses – de 7,0 à 6,7.

Au cours de la même période, le nombre de jours perdus par travailleur à temps plein en raison d'obligations personnelles ou familiales a grimpé, passant de 1,9 jour à 3,3 jours par travailleur. L'augmentation découle en grande partie du nombre croissant de mères qui ont un emploi rémunéré. Puisque les femmes sur le marché du travail s'occupent encore davantage des tâches familiales, le défi de concilier travail et obligations familiales est par conséquent plus grand pour les femmes que pour les hommes. L'inéquité sur le plan du partage de ces tâches a donné lieu à un taux d'absence beaucoup plus élevé chez les femmes que chez les hommes. En 1983, les travailleuses à temps plein perdaient en moyenne 3,8 jours de travail pour s'acquitter de responsabilités personnelles ou familiales; en 1993 cette moyenne avait grimpé à 6,7 jours. Le temps de travail perdu par les hommes pour obligations

personnelles ou familiales n'a pratiquement pas bougé au cours de la même période et représentait en moyenne un peu moins d'une journée. Bien que les congés de maternité soient inclus parmi ces absences, une analyse poussée démontre que si cette raison était éliminée, l'écart entre le taux d'absence des hommes et des femmes ne serait que très peu réduit.

Impact sur les taux selon l'industrie

Dans l'ensemble des principaux secteurs d'activité (sauf dans celui des transports, communications et autres services publics, où la situation n'a pas changé), les absences des travailleurs à temps plein dues à la maladie ou à l'invalidité ont diminué chaque année au cours de la décennie. Les progrès les plus importants ont été réalisés dans les industries productrices de biens. Par exemple, le temps perdu par travailleur à temps plein a diminué de près d'une journée dans les industries manufacturières et de plus

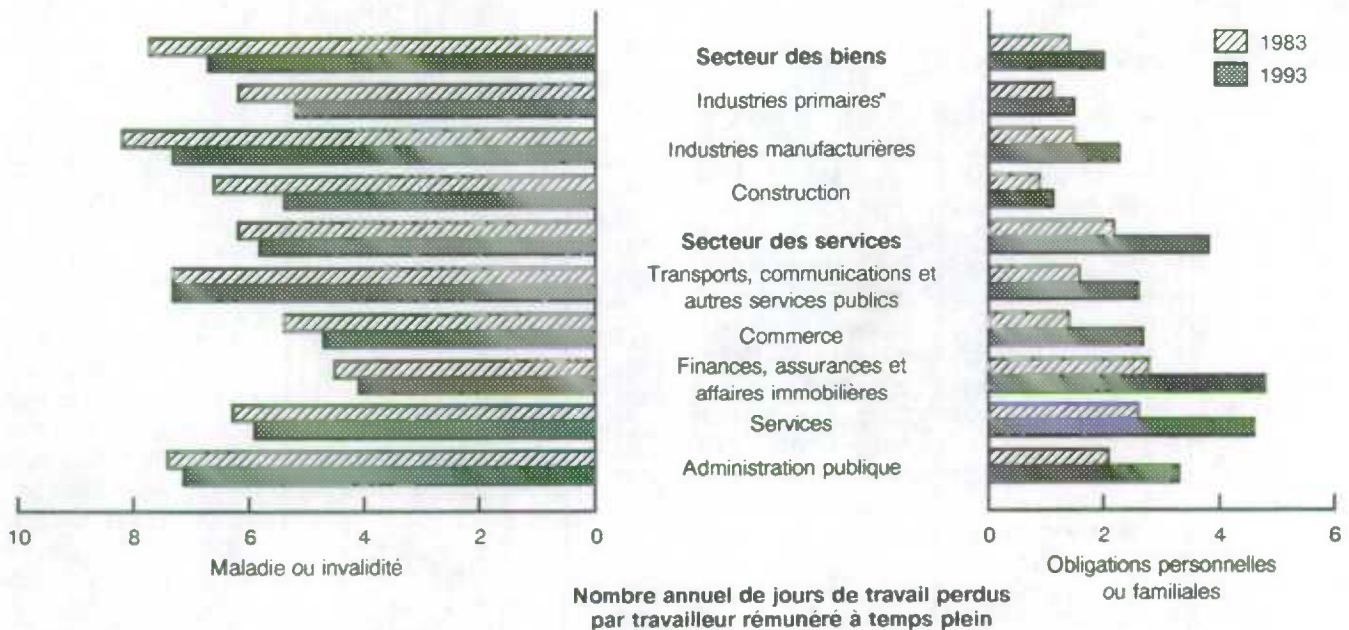
d'une journée dans les autres industries primaires et dans la construction.

Les absences dues aux obligations personnelles ou familiales ont pour leur part augmenté au cours de la décennie dans tous les principaux secteurs d'activité. Les plus fortes hausses ont cependant été observées dans les industries du secteur des services où, de façon générale, on trouve de fortes proportions de femmes. Par exemple, le nombre annuel moyen de jours perdus par travailleur à temps plein a progressé de deux jours dans le secteur des finances, assurances et affaires immobilières et dans celui des services.

«S'absenter du travail» fait partie de l'édition du printemps 1995 de *L'emploi et le revenu en perspective* (75-001F, 14\$/56\$) qui paraît aujourd'hui. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements sur cet article, communiquez avec Cécile Dumas au (613) 951-6894, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages.

Les absences du travail pour des obligations personnelles ou familiales ont augmenté



Source: Enquête sur la population active.

* Agriculture, pêche et piégeage, exploitation forestière et services forestiers ainsi que les mines.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Transport du pétrole par pipelines

Décembre 1994

Pour le mois de décembre 1994, les arrivages nets par pipelines canadiens de pétrole brut et d'équivalent ont augmenté de 5,4%, s'élevant à 11 472 235 mètres cubes. Les arrivages nets cumulatifs sont de 128 820 798 mètres cubes, une hausse de 4,4% par rapport à la même période de l'année précédente.

Les arrivages nets de gaz de pétrole liquéfiés et de produits pétroliers raffinés augmentent de 9,6% pour atteindre 6 670 541 mètres cubes. Les arrivages nets cumulatifs ont totalisé 72 314 714 mètres cubes, soit un gain de 6,2% par rapport à 1993.

Les exportations de pétrole brut et d'équivalent par pipelines ont augmenté de 11,7% à 5 196 804 mètres cubes. Les importations par pipelines ont augmenté à 1 068 905 mètres cubes, soit une hausse de 12,8% comparativement à décembre 1993. Les exportations cumulatives en 1994 à 56 061 614 mètres cubes surpassent de 7,6% le volume atteint en 1993, tandis que les importations cumulatives à 11 388 716 mètres cubes sont à la hausse, de 4,0%.

Le pétrole brut canadien a trouvé un marché facile aux États-Unis, dont la production intérieure a diminué au cours des dernières années. De plus, la valeur plus faible du dollar canadien a rendu le pétrole brut canadien plus compétitif sur le marché américain.

Les livraisons par pipelines de pétrole brut aux raffineries canadiennes en décembre sont de 5 356 922 mètres cubes, soit une augmentation de 4,9% par rapport à décembre 1993. Les livraisons de gaz de pétrole liquéfiés et de produits pétroliers raffinés sont de 648 324 mètres cubes, une augmentation de 12,4%. Les livraisons cumulatives de pétrole brut aux raffineries se chiffrent à 62 924 412 mètres cubes, une hausse de 2,7% par rapport à la même période en 1993.

Données stockées dans CANSIM: matrice 181.

L'édition de décembre 1994 de la publication *Enquête mensuelle sur le transport du pétrole par pipelines* (55-001, 11\$/110\$) paraîtra prochainement. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Gérard O'Connor au (613) 951-3562, Section de l'énergie, Division de l'industrie. ■

Produits chimiques industriels et résines synthétiques

Janvier 1995

Les fabricants ont produit 188 465 tonnes métriques de résines de polyéthylène en janvier 1995, soit une hausse de 31,7% en regard de 143 053 tonnes métriques en janvier 1994.

Les données sur la production canadienne de trois autres types de résines synthétiques et de 24 produits chimiques industriels sont également disponibles pour le mois de janvier 1994 et de janvier 1995.

Données stockées dans CANSIM: matrice 951.

Le numéro de janvier 1995 de *Produits chimiques industriels et résines synthétiques* (46-002, 6\$/60\$) paraîtra à une date ultérieure.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Guy Sabourin au (613) 951-9836, Division de l'industrie. ■



NOUVELLES PARUTIONS

La situation du sucre, janvier 1995.

Numéro au catalogue 32-013

(Canada: 6\$/60\$; États-Unis: 8\$/72\$US;
autres pays: 9\$/84\$US)

Certains appareils électriques ménagers,
janvier 1995.

Numéro au catalogue 43-003

(Canada: 6\$/60\$; États-Unis: 8\$/72\$US;
autres pays: 9\$/84\$US)

Commerce de détail, décembre 1994.

Numéro au catalogue 63-005

(Canada: 20\$/200\$; États-Unis: 24\$/240\$US;
autres pays: 28\$/280\$US)

L'emploi et le revenu en perspective,
printemps 1995.

Numéro au catalogue 75-001F

(Canada: 14\$/56\$; États-Unis: 17\$/68\$US;
autres pays: 20\$/80\$US)

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" - "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 - 1984.



Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada, 1994* (11-204F, Canada: 15\$; États-Unis: 18\$US; autres pays: 21\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Commandez *Le Quotidien* et autres publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 (800) 267-6677**
Pour les autres pays, composez: **1 (613) 951-7277**
Ou envoyer votre commande par télécopieur: **1 (613) 951-1584**

Pour un changement d'adresse: veuillez indiquer votre numéro de compte.

Pour commander par la poste, écrivez à: Ventes et services, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7% de TPS.

Les centres régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique «Statistique Canada».

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue: 11-001F. (Canada: 175\$; États-Unis: 210\$US; autres pays: 245\$US)

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour recevoir *Le Quotidien* via l'Internet, envoyez un message par courrier électronique à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: *subscribe* quotidien prénom et nom.

Rédacteur: Luc Tremblay (613) 951-1187

Chef de la Diffusion officielle: Jacques Lefebvre (613) 951-1088

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada, le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1995. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.